



Yvelines
Le Département

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 2 septembre 2025

Boucle de Chanteloup : implantation d'une ferme aquaponique pour lancer la reconquête écologique du territoire

Le projet de réaménagement de la Boucle de Chanteloup entre dans une nouvelle phase concrète avec l'annonce de la création d'une ferme aquaponique, première réalisation emblématique d'un vaste programme de transformation écologique, économique et sociale conjointement porté par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) et le Département des Yvelines. Ce projet d'intérêt public vise à transformer un territoire délaissé en un espace naturel, productif et ouvert à tous.

Une renaissance attendue pour un site emblématique

Située entre Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes et Andrésy, la plaine de Chanteloup s'étend sur plus de 330 hectares. Ancien champ d'épandage des eaux usées de Paris, elle a été interdite à la culture maraîchère en 2000 en raison de la pollution des sols aux métaux lourds mais reste un atout écologique fort par ses milieux humides variés et l'accueil d'une grande biodiversité floristique et faunistique. Abandonnée, elle est devenue une « mer de déchets », avec plus de 26 000 tonnes de débris accumulés.

Depuis 2020, le Département des Yvelines a engagé une ambitieuse reconquête environnementale dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine Aval. A la clé : le nettoyage total de la Boucle et la création du premier Site Naturel de Compensation, Restauration et Renaturation (SNCRR) d'Île-de-France.

Ce dispositif, créé par la loi « Industrie Verte » de 2023, permet de financer la majorité des travaux écologiques en mobilisant les fonds dédiés à la compensation environnementale, sur un territoire particulièrement concerné par de grands programmes d'aménagement.

Plus largement, le projet vise à faire de la Boucle de Chanteloup un véritable éco-territoire, articulé autour de cinq axes majeurs : développement économique, requalification urbaine, amélioration des mobilités, valorisation paysagère et relance agricole.

Parmi les réalisations phares soutenues et accompagnées par la Communauté urbaine et le Département des Yvelines figurent l'Ecopôle, le parc départemental du Peuple de l'Herbe et le corridor vert de la ZAC Nouvelle Centralité à Carrières-sous-Poissy. S'y ajoute désormais la ferme aquaponique, véritable opportunité agroécologique.

Une ferme aquaponique comme symbole de renouveau

La ferme aquaponique, portée par la société « Les Nouvelles Fermes » et dont les travaux débiteront dès septembre 2025, s'implantera à Carrières-sous-Poissy, au sein du futur « Cœur Vert » de la Boucle. Elle associera élevage de poissons et culture de végétaux en circuit fermé, sans pesticides ni rejets polluants. Ce modèle de production hors-sol est particulièrement adapté aux sols pollués et incarne une agriculture durable, innovante et résiliente.

Un objectif de renaturation sur l'ancienne « mer de déchets »

La plaine de Chanteloup abrite une biodiversité riche, avec des espèces patrimoniales, des habitats variés et parfois menacés, qui nécessite d'être sauvegardée et restaurée. Le modèle innovant d'aménagement de la Boucle, qui vise le classement en Espace Naturel Sensible, permettra de restaurer durablement les sols, de préserver la biodiversité.

Un plan d'aménagement écologique et paysager a été proposé fin 2024. Les espaces à enjeu écologique élevé seront confortés et les milieux ouverts originels des boucles de Seine seront restaurés sur les anciennes friches agricoles. Quelques boisements seront également renforcés au nord de la plaine, complétés par un maillage de haies sur l'ensemble du site.

La plaine de Chanteloup constitue un terrain d'expérimentation d'intérêt majeur pour les chercheurs spécialisés dans la renaturation des sites pollués. Plusieurs solutions de phytomanagement seront ainsi utilisées pour stabiliser et/ou extraire la pollution grâce aux végétaux et ainsi limiter sa dispersion dans l'environnement ou chez les animaux.

Une gouvernance territoriale forte et engagée

La réussite de ce projet repose sur une mobilisation collective. GPS&O, le Département des Yvelines, l'EPIFIF et les communes concernées travaillent de concert pour réhabiliter la plaine, en intégrant les enjeux environnementaux, agricoles, sociaux et économiques.

En témoignent les travaux de la Commission extramunicipale « Avenir de la plaine de Carrières-sous-Poissy » qui, rassemblant les parties prenantes, imaginait le futur de la Boucle. Ainsi, l'opération aujourd'hui engagée, estimée à 66 M€ TTC sur 30 ans, s'inscrit dans les orientations du rapport de la commission, soumises à consultation du public.

« Le nettoyage en 2020 de la « mer des déchets », par le Département des Yvelines avec le soutien de l'Etat, a marqué le début de la reconquête de la Boucle de Chanteloup, non seulement en faveur des habitants mais aussi des entreprises. Ce projet de ferme aquaponique illustre la nécessaire convergence entre la volonté d'amélioration écologique et le soutien au développement économique. C'est cette vision progressiste de l'aménagement du territoire qui guide l'action du Département. »

Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines

« La Boucle de Chanteloup est un territoire en transition, un exemple de reconquête écologique au service des habitants. La ferme aquaponique incarne notre volonté de faire de l'innovation environnementale un levier de développement local. Ce projet est aussi une réponse aux attentes citoyennes, exprimées depuis plusieurs années. »

Cécile Zammit-Popescu, Maire de Meulan-en-Yvelines et Présidente de GPS&O

« Ce projet est le fruit d'un travail collectif et d'une vision partagée. Il répond aux enjeux de santé publique, de biodiversité, d'inclusion et d'attractivité, plébiscités par les habitants du territoire. La ferme aquaponique est une première étape vers un territoire réhabilité, productif et ouvert à tous. »

Eddie Aït, Maire de Carrières-sous-Poissy et Vice-président de GPS&O

Un projet à construire avec les habitants

La Boucle de Chanteloup ne sera pas seulement un espace naturel. Elle accueillera des aménagements pour la promenade, le vélo, la pédagogie environnementale, les jardins partagés hors-sol et des activités économiques compatibles avec la vocation écologique du site. Les habitants des villes du territoire concernées seront associés tout au long du processus, via des réunions publiques, des ateliers et des visites de terrain.

Contacts : GPS&O : communication@gpseo.fr/CD78: presse@yvelines.fr / 06 07 11 84 52

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 437 430 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, agriculture, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.